

ACCORD
SUR LE TRANSPORT AÉRIEN
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU CANADA
ET
LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLE	TITRE
1	Titres et définitions
2	Octroi des droits
3	Désignation, autorisation et révocation
4	Application des lois
5	Normes de sécurité, certificats, brevets et licences
6	Sûreté de l'aviation
7	Droits de douane et autres redevances
8	Statistiques
9	Tarifs
10	Disponibilité des aéroports et des installations et services aéronautiques
11	Redevances pour l'usage des aéroports et des installations et services aéronautiques
12	Capacité
13	Représentants des entreprises de transport aérien
14	Services d'escale
15	Ventes et transfert de fonds
16	Applicabilité aux vols affrétés/non réguliers